CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAGNES-sur-MER

Séance du 15 octobre 2025 à 17h00

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- Compte-rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil d'Administration
- Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : décision modificative N° 1 année 2025
- Budget annexe « Service Autonomie à Domicile » : décision modificative N° 1 année 2025
- Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : propositions budgétaires année 20226
- Budget annexe « Service Autonomie à Domicile » : propositions budgétaires année 2026
- Convention CHU et ALT année 2025
- Adoption d'une convention pluriannuelle de financement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) pour la période 2025-2027 portant renouvellement du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Cagnes-sur-Mer
- Convention de partenariat entre le CCAS et l'UNISAD A TZANCK
- Convention inter-établissements Grappe CCAS ANTIBES Programme ESMS numérique
- 11 Convention d'adhésion à la centrale d'achats avec le SICTIAM
- Mise à jour du poste « agent administratif chargé de la mise en œuvre et de l'application de la nouvelle comptabilité M14 » en « gestionnaire finances régisseur de la régie centrale »
- 13 Mise à jour du poste « chef de bureau d'aide sociale » en « directeur du CCAS »
- Mise à jour du poste « agent du cadre d'emploi des rédacteurs rattaché au service soutien à domicile » en « travailleur social »

- 15 Mise à jour du poste de « commis » en « assistante administrative »
- 16 Mise à jour du poste « agent de bureau » en « agent d'accueil »
- **17** Mise à jour du poste de « responsable des ressources humaines direction des moyens généraux »
- **18** Mise à jour du poste « gestionnaire des ressources humaines direction des moyens généraux »
- 19 Mise à jour du poste « responsable direction cohésion sociale »
- **20** Suppression de 17 postes
- **21** Tableau des emplois et des effectifs
- Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation d'activités et participation financière laissée à la charge des usagers